

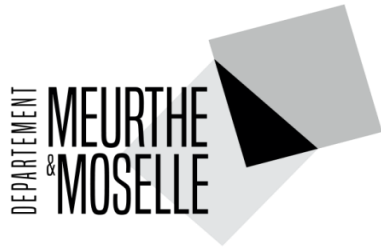


RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU DEPARTEMENT

N° 9 - Septembre 2020

Complément N° 9

**Procès-verbal officiel des délibérations de la
session du 28 septembre 2020**



SESSION DU 28 SEPTEMBRE 2020

Ouverture de la séance

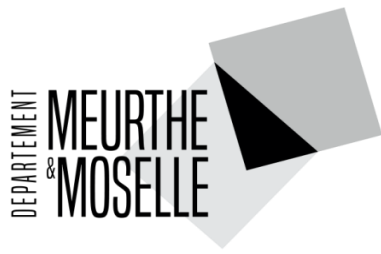
SEANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020

La séance du **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020** est ouverte à **09 H 39**, sous la Présidence de **Mme Valérie BEAUSERT-LEICK**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **Mme ALTERMATT Maryse, M. HABLOT Stéphane, Mme PAILLARD Catherine et M. PIZELLE Stéphane, excusés.**

Cette séance était notamment consacrée à la présentation par monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle du rapport d'activités des services de l'Etat dans le département et aux questions d'actualité. A l'issue des 26 questions d'actualité, la présidente du conseil départemental lève la séance à 12h33.

La prochaine séance aura lieu le **MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020 A 9H30**.



SESSION DU 28 SEPTEMBRE 2020

SEANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020

La séance du **MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020** est ouverte à **09 H 40**, sous la Présidence de **Mme Valérie BEAUSERT-LEICK**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **Mme ALTERMATT Maryse, M. BAZIN Thibault, Mmes BILLOT Véronique, CRUNCHANT-DUVAL Sylvie, LEMAIRE-ASSFELD Sabine, PAILLARD Catherine et M. PIZELLE Stéphane**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **Mmes LALANCE Corinne, LASSUS Anne, M. KLEIN Mathieu, Mme BEAUSERT-LEICK Valérie, M. BINSINGER Luc, Mme FALQUE Rose-Marie et M. MARCHAL Michel**.

**RAPPORT N° 1 - DECLINAISON DE LA CONTRACTUALISATION
ETAT/DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ISSUE DE LA STRATEGIE
NATIONALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE POUR
2019/2021 - AVENANT N°2 - 2020**

Mme MARCHAND, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 1 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- approuve le présent avenant n°2 relatif à l'année 2020 de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021,
- autorise la Présidente du Conseil Départemental à signer le présent avenant au nom du Département,
- prend acte que les recettes de l'Etat relatives à la mise en œuvre opérationnelle des actions seront présentées pour inscription à la décision modificative n°3 du budget général 2020 de la collectivité.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 2 - CONTRIBUTION DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE A LA STRATEGIE
NATIONALE DE PREVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE**

Mme MARCHAND, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 2 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations et les termes du contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance 2020-2023 à intervenir entre l'Etat et le Département de Meurthe-et-Moselle,
- autorise sa Présidente à signer ledit contrat départemental au nom du Département,
- délègue à la commission permanente les avenants et les décisions relatives aux évolutions liées à la mise en œuvre du contrat,
- prend acte que les recettes de l'Etat relatives à la mise en œuvre opérationnelle des actions seront présentées pour inscription à la décision modificative n°3 du budget général 2020 de la collectivité.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 3 - PRIME COVID AUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX DANS LE CHAMP DE L'ENFANCE FAMILLE

Mme MARCHAND, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 3 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- se prononce en faveur du versement d'une dotation exceptionnelle aux établissements d'accueil d'enfants confiés pour le versement d'une prime de 500 euros aux professionnels des filières socio-éducative, médicale et paramédicale et aux agents de service ou techniques de ces établissements qui ont été en contact direct avec les enfants, dans le respect des critères posés par le Département,
- se prononce en faveur du versement d'une dotation exceptionnelle aux établissements d'accueil d'enfants confiés pour le versement d'une prime de 1 000 euros aux professionnels qui ont été confinés en continu avec des enfants, dans le respect des critères posés par le Département,
- se prononce en faveur du versement d'une dotation exceptionnelle aux services et centres de placement familial associatifs pour le versement d'une prime de 150 à 1 000 euros aux assistants familiaux en fonction du nombre d'enfants accueillis et dans le respect des critères posés par le Département,
- se prononce en faveur du versement d'une dotation exceptionnelle aux services du champ de la protection de l'enfance pour le versement d'une prime de 15 euros par demi-journée d'intervention aux professionnels mobilisés aux domiciles des familles dans des situations d'urgence ou aux professionnels ayant assurés un renfort ponctuel dans des établissements d'accueil des enfants confiés,
- se prononce en faveur du versement d'une dotation exceptionnelle de 1 000 euros pour les sept Lieux de vie et d'accueils du Département afin de permettre le versement d'une prime aux professionnels de ces LDVA,
- décide que ces dotations exceptionnelles seront attribuées et versées sur la base d'une convention à conclure avec chaque établissement et service,
- délègue à la commission permanente la validation des termes des conventions à intervenir.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 4 - REGLEMENT DEPARTEMENTAL RELATIF AU CONTROLE DES ETABLISSEMENTS, SERVICES ET LIEUX DE VIE DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Mme MARCHAND, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 4 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- approuve le règlement départemental relatif au contrôle des établissements, services et lieux de vie de l'aide sociale à l'enfance,
- précise que ce règlement entrera en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2020.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 5 - FONCTIONNEMENT DES COLLEGES ET DES SERVICES DE RESTAURATION DES COLLEGIENS - ANNEE 2021

M. CAPS, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 5 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- décide de prendre en compte les modalités présentées dans le rapport pour l'attribution de la dotation globale de fonctionnement 2021 des 66 collèges publics du département, c'est-à-dire :
 - pour les établissements dont le montant des fonds de roulement **au 31 décembre 2019** est supérieur à 17 % du budget 2020, (moyenne calculée des fonds de roulement par rapport aux budgets des collèges correspondant à 62 jours de fonctionnement soit 3 mois), la dotation 2020 est reconduite pour 2021 dans les mêmes termes pour l'enveloppe «restauration» et est actualisée en fonction du nombre d'élèves pour l'enveloppe «fonctionnement général»,
 - pour les établissements dont le montant des fonds de roulement **au 31 décembre 2019** est inférieur ou égal à 17 % du budget 2020, (moyenne calculée des fonds de roulement par rapport aux budgets des collèges correspondant à 62 jours de fonctionnement soit 3 mois), la dotation 2020 est reconduite pour 2021 pour l'enveloppe «fonctionnement général» avec une actualisation en fonction du nombre d'élèves et une augmentation de manière globale de 2 %. Par ailleurs, l'enveloppe «restauration» est reconduite pour 2021 augmentée de manière globale de 2 %.
 - pour les 3 collèges dont le service de restauration est dorénavant confié à un partenaire dans le cadre d'un marché public passé par les établissements, la dotation 2020 est reconduite pour 2021 pour l'enveloppe «fonctionnement général» avec une actualisation en fonction du nombre d'élèves et une augmentation de manière globale de 2 %. Par ailleurs, l'enveloppe «restauration»

est actualisée en fonction des effectifs et des coûts prévisionnels des repas. Il s'agit des collèges de Nancy : Alfred-Mézières, Jean-Lamour et La-Craffe.

- pour les cités scolaires, la dotation 2020 est reconduite pour l'enveloppe «fonctionnement général» avec une actualisation en fonction du nombre d'élèves et une augmentation de manière globale de 2 % pour les établissements dont le montant des fonds de roulement au 31 décembre 2019 est inférieur ou égal à 17 % du budget 2020.

I. Enveloppe "fonctionnement général"

- fixe le montant de l'enveloppe globale de fonctionnement 2021 des 66 collèges publics, à **6 386 377 €**,
- arrête le montant de l'enveloppe par élève public pour 2021 : **224 €**.

II. Enveloppe "restauration"

- fixe le montant de l'enveloppe départementale pour les dotations spécifiques de la restauration scolaire à **7 032 748 €**.

III. Modalités de versement de la dotation unique de fonctionnement

- fixe pour 2021 le montant de la dotation unique versée aux collèges publics à **14 419 125 €**, dont une réserve départementale de **1 000 000** euros permettant d'attribuer aux établissements des dotations complémentaires durant l'exercice budgétaire 2021 afin de répondre de manière pertinente et optimisée aux besoins des établissements sur présentation de justificatifs et de faire face aux aléas de gestion liés à la fois à la hausse des dépenses en restauration et en service général,
- arrête le calendrier de versement des dotations uniques de fonctionnement aux établissements publics, à savoir :
 - 2/3 en janvier 2021,
 - 1/3 en juillet 2021.

IV. Recettes

- fixe le montant global des recettes correspondant aux charges de personnel afférentes à la restauration scolaire à **7 964 545 €**,
- arrête le calendrier d'émission des titres de recettes aux établissements, à savoir :
 - 2/3 en mai 2021,
 - 1/3 en novembre 2021.

V. Dotations de fonctionnement des collèges privés

- décide d'attribuer, pour l'exercice 2021, les dotations de fonctionnement des 14 collèges privés sous contrat d'association du département selon les modalités détaillées dans le rapport,
- fixe le coût moyen du collégien de l'enseignement privé à **235 €**,
- arrête le nombre de collégiens concernés à **5 112** élèves,
- fixe le montant de l'enveloppe de fonctionnement 2021 des collèges privés à **1 201 320 €**,

- arrête le calendrier de versement des dotations de fonctionnement aux établissements privés, à savoir :
 - 2/3 en janvier 2021,
 - 1/3 en juillet 2021.
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme 344, opération 001, enveloppe 01.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 6 - DOTATION SPECIFIQUE POUR LES VETEMENTS DE TRAVAIL DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (ATTEE DES COLLEGES)

M. CAPS, rapporteur
 Le conseil départemental,
 Vu le Rapport N° 6 soumis à son examen.
 Après en avoir délibéré,

- attribue aux collèges un montant total de 123 710 € de dotations spécifiques vêtements de travail des agents ATTEE détaillées dans le rapport,
- précise que cette dotation sera versée en janvier 2021 en totalité,
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2021 sur le Programme P344 Opération O001 Enveloppe E01.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 7 - DISPOSITIF PASS JEUNES 54

M. CAPS, rapporteur
 Le conseil départemental,
 Vu le Rapport N° 7 soumis à son examen.
 Après en avoir délibéré,

- approuve la convention 2020 à 2022 - Pass Jeunes 54 pour les ressortissants agricoles entre le Département, l'Etat et la MSA Lorraine,
- approuve l'avenant n°1 entre le Département, l'Etat, la Caf de Meurthe-et-Moselle et la Msa Lorraine à la convention 2020 à 2022 Pass Jeunes 54 entre le Département, l'Etat et la Caf de Meurthe-et-Moselle,
- autorise sa présidente à signer ladite convention et ledit avenant au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT SUR TABLE - AIDE D'URGENCE SUITE A L'EXPLOSION A BEYROUTH

M. CAPS, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport sur table soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- attribue une subvention à Alliance Urgences d'un montant de 20 000 €,
- précise que ces crédits seront prélevés sur le chapitre 67, imputation 6748.048, Subvention exceptionnelle, programme 371 échanges et coopération internationale.
- annule et remplace la délibération de la commission permanente n°33375 du 14 septembre 2020.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 8 - EXPERIMENTATION DU SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION - CONVENTIONNEMENT AVEC L'ETAT

Mme BALON, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 8 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- prend acte du conventionnement avec l'Etat relatif à l'expérimentation du service public de l'insertion,
- approuve les termes de la convention de financement pour l'expérimentation territoriale d'un service public de l'insertion 2020-2021 à intervenir entre le Ministère du Travail et le Département de Meurthe-et-Moselle,
- autorise sa Présidente à signer ladite convention au nom du Département.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre déclarent s'abstenir.

RAPPORT N° 9 - POLITIQUE DEPARTEMENTALE ECONOMIE SOLIDAIRE - LA BOITE A INITIATIVES DEPARTEMENTALES 54 - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET / REGLEMENT D'INTERVENTION

M. TROGRIC, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 9 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- adopte le règlement de la boîte à Initiatives Départementales 54 joint au présent rapport.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre déclarent s'abstenir.

A l'issue de ce rapport, madame la présidente annonce une suspension de séance afin de permettre à la commission aménagement de se réunir pour étudier la motion déposée en séance par le groupe de l'Union de la Droite et du Centre relative aux 80 km/heure.

La séance est suspendue à 10h49 et reprend à 11h26.

MOTION DEPOSEE PAR LE GROUPE DE L'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE RELATIVE AUX 80 KM/HEURE

La motion est rejetée à la majorité.

- 18 voix pour

- 28 voix contre :

M. ARIES Christian, Mme BALON Sylvie, Mme BARDOT-NORMAND Audrey, M. BAUMANN Pierre, Mme BEAUSERT-LEICK Valérie, Mme BOURSIER Catherine, M. BRUNNER Gauthier, M. CAPS Antony, M. CASONI Alain, M. CORZANI André, Mme CREUSOT Nicole, Mme DAGUERRE Patricia, M. DE CARLI Serge, M. HABLOT Stéphane, M. HARMAND Alde, M. KLEIN Mathieu, Mme LUPO Rosemary, M. MAGUIN Frédéric, Mme MARCHAND Agnès, M. MINELLA Jean-Pierre Mme PILOT Michèle, Mme POPLINEAU Monique, Mme RIBEIRO Manuela, M. SCHNEIDER Pascal, Mme SILVESTRI Annie M. TROGRIC Laurent,

Ainsi que Mme BILLOT Véronique et Mme CRUNCHANT-DUVAL Sylvie qui avaient donné délégation de vote à M. KLEIN Mathieu et Mme BEAUSERT-LEICK Valérie.

MOTION DEPOSEE PAR LES GROUPES SOCIALISTES, ECOLOGIE REPUBLICAINS ET FRONT DE GAUCHE RELATIVE A LA SAUVEGARDE DE LA MANUFACTURE DE BACCARAT.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 10 - CLOTURES, CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

Mme PILOT, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 10 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- approuve les clôtures, les créations et les transformations de postes proposées :

1. CLOTURES DE POSTES

1.1. DGA TERRITOIRES

1.1.1. Direction Appui aux Territoires et Environnement (DATE)

	Clôture	Clôture
N° postes	1427	2622
Quotité du poste	100%	100%
Filière et Grades du poste	Filière technique : adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	Filière technique : adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe
Fonction	Chef d'équipe technique	Animateur jardinier
Direction / Service	DITER ATE Adj Cit Pays Gest Tech	DITER ATE Adj Cit Paysages Acc Pub
Lieu d'affectation et RA	SITE DE SION-VAUDEMONT	SITE DE SION-VAUDEMONT
Date d'effet envisagée	30/09/2020	Dès vacance du poste

1.1.2. Direction de l'Education (DEDU)

1.1.2.1. Collèges Pôle développement et fonctionnement

	Clôture
N° poste	140
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative et technique : attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal
Fonction	Chef.fe de projet usages et équipement numérique des collèges
Direction / Service	DITER Educ Collèges
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL
Date d'effet envisagée	30/09/2020

1.1.2.2. Collèges

	Clôture
N° poste	256
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	adjoint technique des établissements d'enseignement, adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement
Fonction	Aide de cuisine
Direction / Service	DITER Educ Collèges ATTEE Lunévillois
Lieu d'affectation et RA	COLLÈGE EINVILLE CH-M DUVIVIER
Date d'effet envisagée	Dès vacance du poste

1.1.2.3. Engagement et Citoyenneté

	Clôture
N° poste	271
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : attaché, attaché principal
Fonction	Chef.fe de projet citoyenneté
Direction / Service	DITER Educ Engagement et Citoyenneté
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL
Date d'effet envisagée	30/09/2020

1.1.2.4. Château de Lunéville

	Clôture
N° poste	1438
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe
Fonction	Coordonnateur.trice accueil
Direction / Service	DITER Adj Cult Château Admin
Lieu d'affectation et RA	CHÂTEAU DE LUNÉVILLE
Date d'effet envisagée	31/01/2021

1.2. DT GRAND NANCY

Pôle Ressources

	Clôture
N° poste	3170
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière technique : adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe
Fonction	Agent d'entretien
Direction / Service	DT Grand Nancy Ressources Logistique et Bâtiments
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE PLATEAU DE HAYE
Date d'effet envisagée	Dès vacance du poste

1.3. DT LUNEVILLOIS

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

	Clôture	
N° postes	3094	131
Quotité du poste	17h30 hebdomadaires	
Filière et Grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe	
Fonction	Secrétaire PMI Modes accueil	Secrétaire Logement
Direction / Service	DT Lun SOL PMI Modes d'Accueil	DT Lunévillois
Lieu d'affectation et RA	MDD DT LUNÉVILLOIS	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	

2. CREATIONS DE POSTES

2.1. DGA SOLIDARITES

2.1.1. Direction de l'Aide Sociale et Insertion (DASI)

2.1.1.1. Dispositif Accompagnement Global des Demandeurs d'Emploi

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste		121
Quotité du poste		100%
Filière et Cadre d'Emploi	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe	
Fonction	Assistant social Titu mob	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi
Direction / Service	DISOL ASI Adjoint	DT Grand Nancy SOL MDS Vandoeuvre
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL	MDS SITE VAND'EST
Date d'effet envisagée	31/12/2020	01/01/2021

	Création	
N° poste	XXXX	
Quotité du poste	100%	
Filière et Grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe	
IB	404-712	
Fonction	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi	
Direction / Service	DT Longwy SOL MDS Ly Mt St M	
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE LONGWY	
Date d'effet envisagée	01/01/2021	

	Création	
N° poste	XXXX	
Quotité du poste	100%	
Filière et Grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe	
IB	404-712	
Fonction	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi	
Direction / Service	DT Briey SOL MDS Bry Jf	
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE JOEUF	
Date d'effet envisagée	01/01/2021	

	Création	
N° poste	XXXX	
Quotité du poste	100%	
Filière et Grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe	
IB	404-712	
Fonction	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi	
Direction / Service	DT T de Lor SOL MDS Terres Toulaises	
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE TOUL CENTRE	
Date d'effet envisagée	01/01/2021	

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe
IB	404-712
Fonction	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi
Direction / Service	DT Lun SOL MDS Lun
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE LUNÉVILLE CENTRE
Date d'effet envisagée	01/01/2021

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe
IB	404-712
Fonction	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi
Direction / Service	DT Grand Nancy SOL MDS Plateau
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE PLATEAU DE HAYE
Date d'effet envisagée	01/01/2021

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe
IB	404-712
Fonction	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi
Direction / Service	DT Grand Nancy SOL MDS Plateau
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE LAXOU
Date d'effet envisagée	01/01/2021

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière sociale : assistant socio-éducatif de 2nde classe, assistant socio-éducatif de 1ère classe
IB	404-712
Fonction	Assistant social – accompagnement global des demandeurs d'emploi
Direction / Service	DT Grand Nancy SOL MDS Ncy Nord
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE CALMETTE
Date d'effet envisagée	01/01/2021

2.1.1.2 Direction de l'Action Sociale et de l'Insertion

	Création Poste Non Permanent
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
IB	372-707
Fonction	Référent données insertion
Direction / Service	DISOL ASI Emploi en Insertion
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL
Durée du poste	Du 01/10/2020 au 31/12/2021

2.1.2. Direction Enfance Famille

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière sociale : médecin de 2ème classe, médecin de 1ère classe, médecin hors classe
IB	542-1027
Fonction	Médecin Référent Protection de l'Enfance
Direction / Service	DISOL EF Adj PMI
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL
Date d'effet envisagée	01/10/2020

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	
Filière et Grades du poste	Filière sociale : sage-femme de classe normale
IB	510-848
Fonction	Sage-Femme
Direction / Service	DT lun SOL PMI
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE DOMBASLE
Date d'effet envisagée	01/10/2020

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière sociale : puéricultrice hors classe, cadre de santé de 2 ^{ème} classe et cadre de santé de 1ère classe
IB	502-790 538-822
Fonction	Cadre de santé territorial de PMI
Direction / Service	DT Grand Nancy SOL PMI Ouest
Lieu d'affectation et RA	MDD DT Grand Nancy
Date d'effet envisagée	01/10/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1211	
Quotité du poste	100%	
Filière et Grades du poste	Filière sociale : sage-femme de classe normale, sage-femme hors classe	Filière sociale : sage-femme hors classe
IB	510-985	638-985
Fonction	Sage-femme coord départementale	
Direction/Service	DGA SOL PMI Mission planification et Santé Maternelle	DISOL EF Adj PMI Planification, périnatalité et santé publique
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1196	
Quotité du poste	100%	
Filière et Grades du poste	Filière sociale : médecin de 2ème classe, médecin de 1ère classe, médecin hors classe, puéricultrice cadre de santé, puéricultrice cadre supérieur de santé, cadre de santé 1ère classe, cadre supérieur de santé	Filière sociale : cadre de santé 1ère classe, cadre supérieur de santé
IB	542-1027 446-797 577-928	577-928
Fonction	Cadre PMI Unité Modes d'accueil	
Direction/Service	DGA SOL PMI Modes d'Accueil	DISOL EF Adj PMI Modes d'Accueil
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° postes	3335-3390-3340-3400-3352-1204	
Quotité du poste	100%	
Filière et Grades du poste	Filière sociale : médecin de 2ème classe, médecin de 1ère classe, puéricultrice hors classe, puéricultrice cadre de santé, cadre de santé de 2ème classe, cadre de santé 1ère classe	Filière sociale : puéricultrice hors classe, cadre de santé de 2^{ème} classe et cadre de santé de 1ère classe
IB	542-1027 502-790 446-757 538-822	502-790 538-822
Fonction	Cadre PMI	Cadre de Santé territorial PMI
Direction/Service	Directions Territoriales	
Lieu d'affectation et RA	Directions Territoriales	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

2.2. DGA TERRITOIRES

2.2.1. Direction Appui aux Territoires et Environnement (DATE)

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	2592	
Quotité du poste	100%	
Filière et Cadre d'Emploi	Filières technique et administrative : attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	Filière technique et culturelle : ingénieur, ingénieur principal, attaché de conservation, attaché principal de conservation
IB	441-985	
Fonction	Responsable accueil des publics	Responsable programmation et contenus
Direction / Service	DITER ATE Adj Cité des Paysages	
Lieu d'affectation et RA	SITE DE SION-VAUDEMONT	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative et technique : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, technicien, technicien principal de 1ère classe, technicien principal de 2ème classe
IB	372-707
Fonction	réfèrent de l'espace partenaires et des outils de communication
Direction / Service	DITER ATE Adj Cité des Paysages
Lieu d'affectation et RA	SITE DE SION-VAUDEMONT
Date d'effet envisagée	01/10/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	92	
Quotité du poste	100%	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière technique : technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	Filière administrative et culturelle : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe, assistant de conservation, assistant de conservation principal de 2ème classe, assistant de conservation principal de 1ère classe
IB	372-707	
Fonction	Technicien Environnement	Gestionnaire du Centre des Ressources
Direction / Service	DITER ATE Adj Cité des Paysages	
Lieu d'affectation et RA	SITE DE SION-VAUDEMONT	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

2.2.2. Direction de l'Education (DEDU)

2.2.2.1. Collèges Pôle développement et fonctionnement

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
IB	372-707
Fonction	Référent de sectorisation et usage numérique
Direction / Service	DITER Educ Coll Dév Fonct
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL
Date d'effet envisagée	01/10/2020

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe
IB	350-548
Fonction	Agent de gestion administrative : restauration et parcs de matériels numériques
Direction / Service	DITER Educ Coll Dév Fonct
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL
Date d'effet envisagée	01/10/2020

2.2.2.2 Collèges

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière technique : adjoint technique des établissements d'enseignement, adjoint technique principal de 2ème classe des établissements d'enseignement, adjoint technique principal de 1ère classe des établissements d'enseignement
IB	350-548
Fonction	Second de cuisine
Direction / Service	DITER Educ Collèges ATTEE Nancy 1
Lieu d'affectation et RA	COLLÈGE EINVILLE AU JARD
Date d'effet envisagée	01/10/2020

2.2.2.3 Engagement et Citoyenneté

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
IB	372-707
Fonction	Référent de projets d'engagement citoyen
Direction / Service	DITER Educ Engagement et Citoyenneté
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL
Date d'effet envisagée	01/10/2020

2.2.2.4 Château de Lunéville

Création	
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
IB	372-707
Fonction	Responsable Accueil
Direction / Service	DITER Adj Cult Château Admin Accueil
Lieu d'affectation et RA	CHÂTEAU DE LUNÉVILLE
Date d'effet envisagée	01/01/2021

2.3. DT GRAND NANCY

Pôle Ressources

Création	
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière technique : technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe
IB	372-707
Fonction	Correspondant territorial Logistique
Direction / Service	DT Grand Nancy Ressources Logistique
Lieu d'affectation et RA	MDD DT NANCY ET COURONNE
Date d'effet envisagée	01/10/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1707	
Quotité du poste	100%	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière technique : technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	
Fonction	Corresp logistique bâtiments	
Direction / Service	DT Grand Nancy Ressources Logistique et Bâtiments	DT Grand Nancy Ressources Bâtiment
Lieu d'affectation et RA	MDD DT NANCY ET COURONNE	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1693	
Quotité du poste	100%	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière technique : adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe, adjoint technique principal de 1ère classe	
Fonction	Agent de gestion bâtiment	
Direction / Service	DT Grand Nancy Ressources Logistique et Bâtiments	DT Grand Nancy Ressources Bâtiment
Lieu d'affectation et RA	MDD DT NANCY ET COURONNE	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

2.4. DT LUNEVILLOIS

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

	Création
N° poste	XXXX
Quotité du poste	100%
Filière et Grades du poste	Filière administrative : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
IB	372-707
Fonction	Secrétaire territorial.e PMI modes d'accueil
Direction / Service	DT Lun SOL PMI Modes d'Accueil
Lieu d'affectation et RA	MDD DT LUNÉVILLOIS
Date d'effet envisagée	01/10/2020

3. TRANSFORMATIONS DE POSTES

3.1. DGA RESSOURCES

Direction de la Logistique (DIRLOG)

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1163	
Quotité du poste	100%	
Filière et Cadre d'Emploi	Filière technique : technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	Filière technique et administrative : rédacteur, rédacteur principal de deuxième classe, rédacteur principal de première classe, technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe
IB	372.-707	
Fonction	Réfèrent pôle véhicules	
Direction / Service	DIRLOG Equipements Déplacements	
Lieu d'affectation et RA	CENTRE ADMIN. DÉPARTEMENTAL	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

3.2. DT Terres de Lorraine

Délégation Ressources - Entretien

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	848	
Quotité du poste	34h hebdomadaires	100%
Filière et Cadre d'Emploi	Filière technique : adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe	
IB	350-483	
Fonction	Agent d'entretien	
Direction / Service	DT T de Lor Ressources Entret	
Lieu d'affectation et RA	MDS SITE VÉZELISE	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste		850
Quotité du poste	28h hebdomadaires	27h hebdomadaires
Filière et Cadre d'Emploi	Filière technique : adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème classe	
IB	350-483	
Fonction	Agent d'entretien	
Direction / Service	DT T de Lor Ressources Entret	
Lieu d'affectation et RA	MDD DT TERRES DE LORRAINE	
Date d'effet envisagée	30/09/2020	01/10/2020

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 11 - RAPPORT D'ACTIVITE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - ANNEE 2019

Mme PILOT, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 11 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport d'activité des services départementaux pour l'année 2019 tel que communiqué par sa présidente.

RAPPORT N° 12 - PARTICIPATIONS DES COMMUNES ET EPCI A L'OPERATION « UN MASQUE POUR LES MEURTHE-ET-MOSELLANS »

M. ARIES, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 12 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- approuve la participation des communes et établissements publics de coopération intercommunale de Meurthe-et-Moselle à l'opération un masque pour les Meurthe-et-Mosellans,
- fixe les modalités de cette participation comme suit :

Pour un masque à 2,30 € TTC, la participation des communes et EPCI est établie ainsi :

- ❖ Déduction faite de la participation de l'Etat, à raison de 1 € par masque, soit au maximum 1,30 € par masque à charge des communes et EPCI,
- ❖ Dans la limite de 1 masque par habitant, base population INSEE 2017 : une prise en charge à part égale du Département d'une part, et de la commune ou de l'EPCI d'autre part, soit 0,65 €,

Au-delà de 1 masque par habitant : le coût total restant, soit 1,30 € par masque,

- ❖ Pour les EPCI dont les communes membres participent déjà individuellement à l'opération : le coût total restant, soit 1,30 € par masque,

- autorise sa présidente à émettre les titres de recette correspondants, à l'article comptable 7474 « Participation des communes et intercommunalités » fonction 50 « Action sociale – services communs »,
- donne délégation à la commission permanente pour adopter d'éventuelles rectifications techniques portant sur les volumes de masques et montants de participation de communes et établissements publics de coopération intercommunale.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT N° 13 - BILAN 2019 DE LA COMMANDE PUBLIQUE

M. ARIES, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 13 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- prend acte de la présentation du bilan de la commande publique du Département pour l'année 2019.

RAPPORT N° 14 - INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE SUR LES MARCHES PUBLICS

M. ARIES, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 14 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- donne acte à sa présidente de la communication des informations sur la passation des marchés publics du 01/05/2020 au 31/08/2020 et de leurs avenants notifiés depuis le 01/05/2020 jusqu'au 31/08/2020.

RAPPORT N° 15 - COMPTE RENDU RELATIF A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE DELEGUEE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. ARIES, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 15 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

Prend acte, de ce que sa Présidente et son prédécesseur ont, en vertu de la délégation de pouvoirs qui leur ont été donnée par délibérations adoptées lors des réunions plénières du 29 avril 2015 et du 13 juillet 2020, défendu les intérêts du Département de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre de :

- 13 affaires enregistrées au Tribunal Administratif de NANCY,
sous les n° 2000579, 2001229, 2001248, 2001428, 2001629, 2001507, 2001056,
2000878, 2001398, 2001718, 2001665, 2000546 et 2002018.
- 6 affaires enregistrées au Tribunal Judiciaire de NANCY,
sous les n° RG 18/01177, RG 20/00034, RG 20/00035, RG 19/00070, RG
20/00059, RG 20/00064.

Prend également acte, de ce que sa Présidente a décidé de se constituer partie civile, au nom et pour le compte du Département de Meurthe-et-Moselle, dans :

- 1 affaire enregistrée au Tribunal Judiciaire de NANCY,
- 1 affaire enregistrée au Tribunal Correctionnel de NANCY,
- 1 affaire enregistrée au Tribunal pour Enfants de NANCY.

En dernier lieu, prend acte que sur la période allant du 12 mai au 20 août 2020, 25 affaires ont été jugées et parmi lesquelles, 19 ont reçu une issue favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et la session est close à 12h35.

La prochaine session du conseil départemental aura lieu le **LUNDI 23 NOVEMBRE 2020**
A 09H30

**Le Recueil intégral des délibérations est consultable à l'accueil du
Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
48, Esplanade Jacques Baudot
54000 - NANCY**